



# Plan communal de développement de Pette

mercredi 16 mars 2022

**Ces manquements constatés sont de plusieurs ordres parmi lesquels on peut citer :**

- **La philosophie de planification non inspirée du DSRP**
- **La couverture spatiale sur la notion d'Unité de Planification Participative (UPP) qui n'avait pas été maîtrisée par les Organismes d'Appui Local (OAL)**
- **Tous les secteurs de développement non couverts ;**
- **Les aspects de développement de l'économie locale non abordés ;**
- **L'espace urbain communal non pris en compte ;**
- **L'absence de l'étape de mobilisation des ressources ;**
- **La non prise en compte de la programmation (PIP, PIA, CDMT) ;**
- **La chaîne PPBS non prise en compte ;**
- **L'absence d'un plan de passation des marchés ;**
- **L'absence du comité de pilotage et de suivi.**

Pour remédier à ces insuffisances et conformément aux accords passés avec la banque mondiale sur l'opportunité de couvrir dans un temps relativement court toutes les communes des dix régions du Cameroun, une collecte des données a été réalisée auprès des sectoriels et des diagnostics participatifs suivant le modèle prescrit par le MINEPAT à travers le guide de la planification locale et régionale ont été réalisés par des équipes de l'OAL auprès de l'institution communale, de l'espace urbain communal et des populations de ladite commune. Une analyse globale de tous ses aspects biophysiques, sociaux, économiques et culturels, ont permis de combler tous les manquements sus mentionnés et a abouti à une banque de données faisant ressortir tous les problèmes et les besoins prioritaires, les potentialités et les contraintes de développement locales, avec une meilleure visibilité à la planification et à la mise en œuvre des activités principales de développement.